

Un essai de prospective pertinent mais non relayé par l'institution militaire.

La question de l'élaboration de la doctrine blindée en France dans l'entre-deux guerres, à laquelle la problématique capacitaire de la définition des matériels blindés correspondant était étroitement liée, correspond presque à un cas d'école d'une démarche prospective fort pertinente mais qui n'a pu aboutir faute d'avoir été relayée en temps utile par les instances décisionnelles, Conseil supérieur de la Guerre et Etat-major de l'Armée^[1]. Tant et si bien que, si c'est la France qui a créé l'outil blindé à la fin de la Grande Guerre, c'est l'Allemagne qui lui fournira une doctrine d'emploi adaptée à ses capacités. Cet échec est autant dû aux pesanteurs structurelles d'une hiérarchie engoncée dans les schémas du passé qu'aux manques de relais institutionnels en mesure de diffuser ces idées nouvelles. C'est ainsi qu'une démarche prospective ou anticipative qui n'est pas relayée au bon moment aura toutes les chances de tomber dans les oubliettes de l'Histoire.

Pour s'en convaincre, trois coups de phare vont être donnés sur trois épisodes clés, les échecs successifs des généraux Estienne et Doumenc et du colonel de Gaulle.

Les visions prophétiques d'Estienne battues en brèche par le « *magistère bleu-horizon* ».

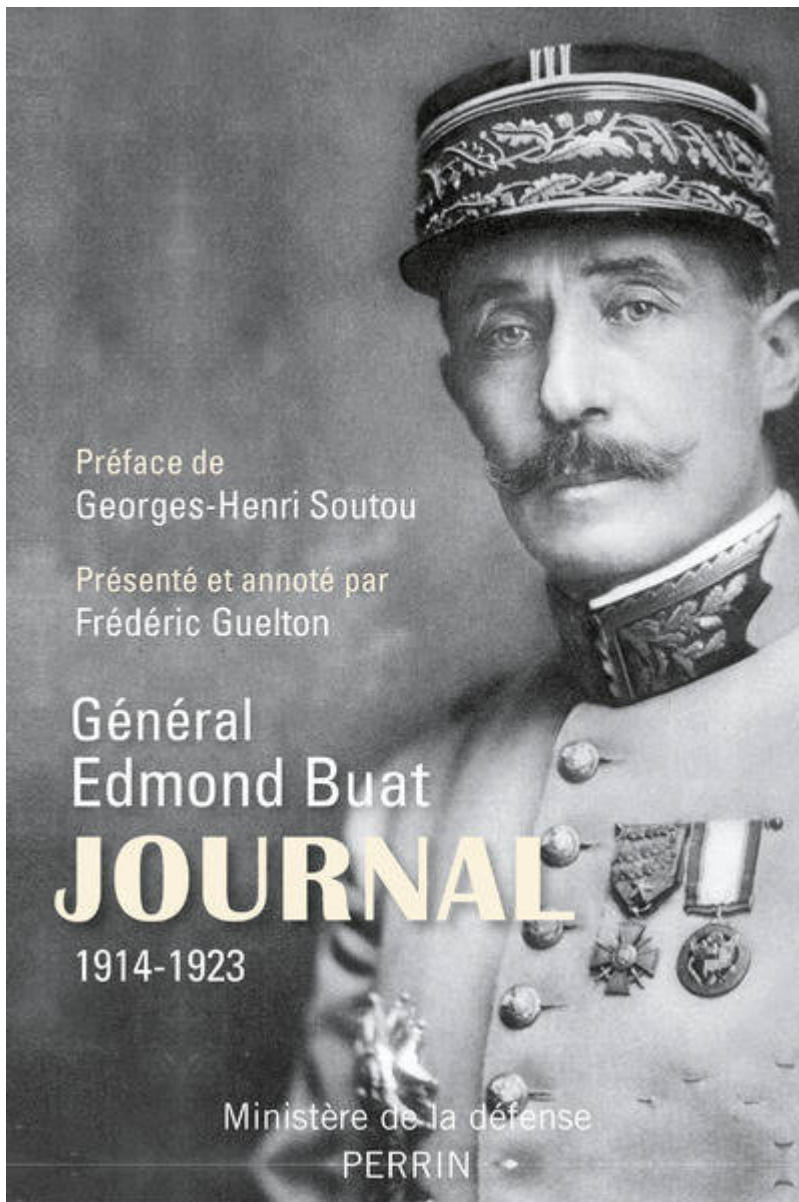
Le char est né au cours de la Grande Guerre et, en France, son infatigable promoteur en a été le futur général Estienne. Des esprits inventifs avaient en effet imaginé, à partir des engins de chantier, un système d'armes tous terrains sur chenilles et blindé ; chenillé pour s'affranchir des aléas physiques des zones d'engagement d'alors, et blindé pour protéger les équipages contre la « *ferraille du champ de bataille* », omniprésente à l'époque. Artilleur polytechnicien, le colonel Estienne comprit immédiatement tout l'intérêt qu'il y aurait à tirer de ce projet. Avec une constance admirable, il fit, tout au long de l'année 1916, le siège à la fois du GQG et des industriels : après une longue phase de scepticisme, Joffre, également polytechnicien et ouvert à un raisonnement d'ingénieur pour résoudre une impasse tactique (l'impossibilité de percer le front ennemi) se rallia au projet, ainsi que deux industriels, Saint-Chamond et Schneider. Renault botta en touche initialement. Quatre centaines d'engins furent commandés pour expérimentation par Joffre, peu avant son limogeage. Son successeur, Nivelle, autre artilleur polytechnicien, s'enthousiasma pour le projet des « *chars* », et imposa leur engagement en soutien de sa grande offensive d'avril, contre l'avis d'Estienne qui y était opposé, faute d'avoir pu disposer des moyens et des délais pour se livrer à une expérimentation sérieuse. L'engagement du groupement Bossut à Berry au Bac le 16 avril 1917 se solda par un échec. Mais Estienne ne s'avoua pas vaincu, d'autant plus que les Britanniques allaient, à Cambrai, au cours de l'automne, illustrer tout le bien fondé de ce nouveau système d'armes.

Renault, revenu sur ses réserves initiales, propose alors un char léger le FT 17 (FT signifiant

faible tonnage), qui peut être produit en masse grâce à la simplicité de son montage sur ses chaînes de production. Délaissant — pour un temps — la doctrine d'emploi des formations équipées de ce nouvel engin, Estienne va se concentrer sur la formation technique des équipages et l'entraînement des unités, à Champlieu, près de Compiègne (où est installé le GQG de Pétain dont il a l'appui inconditionnel). C'est grâce à cette action en amont, qu'à compter de l'été 1918, les formations de chars (l'artillerie d'assaut) vont apporter tout leur poids à la victoire.

C'est après la guerre que tout va se gâter.

Dans la réorganisation du modèle d'armée né de la démobilisation, l'Artillerie d'assaut devient une subdivision d'arme de l'Infanterie, les Chars de combat, dont l'École et l'Inspection s'installent à Versailles (au bout de la rue de l'Orangerie). C'est alors qu'une chape de plomb tombe sur la pensée militaire (aucune « *recette* » de la victoire de 1918 ne peut être ni discutée, ni amendée et encore moins remise en cause). Quant à la cavalerie, elle envisage dès cette époque sa motorisation et sa mécanisation, au moins partiellement. S'agissant des chars, tirant — mal — les enseignements de l'échec de Berry au Bac, l'Inspection des Chars impose dès 1919, le dogme de l'emploi du char en soutien d'infanterie, d'où découlent des chars lents, et faiblement armés avec une portée de leur armement principal limité au compartiment de terrain battu par les feux directs d'un bataillon d'infanterie. Bref, le FT 17 est pérennisé^[2]. Pendant ce temps, ayant été promu divisionnaire, Estienne végète dans les fonctions de commandant de la subdivision de Nice.



[Buat](#), à peine nommé chef d'état-major de l'Armée en 1920, tire Estienne de cette pré-retraite dorée et l'impose comme Inspecteur des chars. A Versailles, malgré un scepticisme ambiant ouvertement affiché, Estienne va ramer à contre-courant en posant une réflexion prospective sous le double aspect capacitaire et doctrinal : pour lui, envisager l'emploi des futurs engins blindés uniquement sous l'angle d'un soutien d'infanterie est très réducteur, car les chars ne pourront obtenir un effet optimum qu'engagés en masse ; au plan capacitaire, cet emploi en masse serait encore démultiplié par la conception de chars lourds, armés d'un canon à tir direct dont la hausse de combat devait se situer autour de 1 000 mètres. C'est à ce titre qu'il lance les premiers travaux de conception de l'engin qui deviendra le B1 bis. Ses visions étaient parfaitement iconoclastes. A ce titre, elles furent combattues par les ayatollahs du front continu qui avaient droit de cité autant à l'EMA qu'à l'ESG, tant et si bien que les rédacteurs de l'IGU 21 (Instruction sur l'emploi des Grandes Unités de 1921) ne dévièrent pas d'un pouce par rapport

aux schémas de 1918 : l'engagement des chars n'était concevable qu'en appui direct du pion de manœuvre de base de l'Infanterie, le bataillon. Les régiments de chars devaient donc, à la mobilisation, éclater et être répartis « *en petits paquets* » au sein des armées. Un engagement de formations de chars en action d'ensemble n'était même pas évoqué (il ne le sera, et encore timidement, dans l'IGU 1936).

Estienne ne se tint pas pour battu. Comme il lui était impossible de faire passer ses idées au sein de « *l'establishment* » militaire, il allait les diffuser. Sa conférence à l'Ecole des Arts et Métiers est demeurée dans les annales :

« Imaginez, Messieurs, le formidable avantage stratégique et tactique, que prendraient sur les lourdes armées du plus récent passé, cent mille hommes capables de couvrir quatre-vingt kilomètres en une seule nuit, avec armes et bagages, dans une direction, à tout moment. Il suffirait pour cela de huit mille camions, ou tracteurs automobiles et de quatre mille chars à chenilles, montés par une troupe de choc de vingt mille hommes. »

Las, tous ses efforts seront vains, l'Inspection des Chars ne lui aura aucunement servi de tremplin pour faire progresser ses idées, ô combien prémonitoires. Le char FT 17 poursuivra une longue carrière, et le prototype du B1, qu'Estienne avait lancé avant son départ, expérimental dès 1923, ne sera produit en série qu'en 1937 et les premiers régiments n'en seront dotés qu'en 1938, soit deux ans après la mort d'Estienne.

Dépité, Estienne finira par quitter l'armée en 1922, et poursuivra une belle carrière chez Citroën, après avoir organisé et lancé en 1923 un raid d'engins chenillés transsaharien de Laghouat à Gao, pour prouver tout l'intérêt de la chenille en milieu désertique. Las ! Les unités sahariennes, aussi rétrogrades que leurs homologues métropolitaines, ne jureraient que par le chameau jusqu'à la guerre.

Une première approche largement prospective, fondée sur les bons enseignements tirés de la guerre, a été perdue et enterrée par dogmatisme, conservatisme et esprit de routine.

La tentative avortée du général Doumenc

Chef d'escadron d'artillerie en 1916, c'est lui qui, en tant qu'adjoint du Service automobile a mis en place l'organisation du soutien logistique de la 2^e Armée engagée à Verdun, par le recours aux moyens automobiles sur la « *voie sacrée* », l'axe Bar le Duc - Verdun. Il sera ensuite affecté comme adjoint technique du général Estienne, à Champlieu. En fait, par cette proximité, et grâce à un esprit très vif, Doumenc devint rapidement le disciple intellectuel d'Estienne, les deux ayant la même origine polytechnicienne.

Déçu par l'échec de son chef à faire passer ses idées, il va les reprendre à son compte à la fin des années vingt, mettant à profit la présence à la tête de l'Ecole de guerre du général Hering, apôtre de la guerre de mouvement. En 1930, Doumenc va reprendre devant des stagiaires enthousiastes les conférences de son ancien chef, et montera sur cette base un exercice

mettant en jeu une division cuirassée (alors totalement inexistante et dont la mise sur pied n'est aucunement planifiée à court ou moyen terme). Poursuivant sur sa lancée, il va jusqu'à proposer un modèle d'organisation de ce que pourrait être une telle division cuirassée, grande unité à laquelle personne ne pense à l'Inspection des Chars, même si, l'année suivante, le général Weygand va charger le général Flavigny, directeur de la cavalerie, de mettre sur pied une division de cavalerie mécanisée, la Division Légère Mécanique. Alors qu'Hering à l'Ecole de guerre, préconisait une articulation divisionnaire en groupements interarmes du niveau du régiment, Doumenc va descendre beaucoup plus bas, puisqu'il envisage les unités élémentaires des groupements en sous groupements mixtes, chars et infanterie motorisée. Comme Estienne, Doumenc préconise le recours à des chars beaucoup plus lourds et mieux armés que le FT 17.

Lui également va se heurter au conservatisme ambiant. Inscrit sur la liste d'aptitude en « *choix jeune* », donc promis aux plus hautes destinées, et le sachant, Doumenc va subir la pression « *amicale* » des membres du Conseil Supérieur de la Guerre qu'il connaît bien et qui lui font comprendre que son affectation à l'EMA comme sous-chef d'état-major, poste très en vue, demeure conditionnée par le fait qu'il rentre dans le rang au plan doctrinal. Doumenc comprend le message, n'insiste pas et abandonne ses conceptions visionnaires sur les chars.

Une deuxième occasion a été perdue.



Vers l'armée de métier. L'échec de De Gaulle.

Contrairement à ce qui est avancé souvent, de Gaulle ne fut pas, en France, le précurseur de l'idée d'une force blindée, loin s'en faut, puisque l'on a vu plus haut qu'au moins deux tentatives, Estienne et Doumenc, avaient échoué, avant qu'il ne se lance lui aussi dans cette croisade. De Gaulle est tout sauf un technicien, néanmoins, son ouvrage aborde autant sinon plus les questions d'organisation d'une future division cuirassée que sa doctrine d'emploi ou les moyens qu'elle devrait mettre en œuvre. Il s'inspire en partie des travaux de Doumenc, et il illustre le fait blindé par une belle image, il parle de révolution du « *moteur combattant* ».

Au niveau capacitaire, de Gaulle établit une distinction entre les chars légers, chargés de la reconnaissance, les chars de bataille chargés de l'exploitation profonde de la brèche opérée dans le dispositif ennemi par les chars lourds de rupture.

S'agissant de l'emploi et des structures qui en découlent, de Gaulle se montre un partisan convaincu de l'engagement en masse des moyens blindés. À cet effet, il préconise la mise sur pied d'un corps blindé dont toutes les formations doivent être motorisées, mécanisées ou blindées. Ce corps devrait intégrer six divisions, dont une division lourde de rupture et cinq divisions cuirassées, lire les divisions blindées. À chacune d'entre elles, en fonction de leur rôle, il affecte un matériel spécifique (qui n'existe pas en 1934, à la sortie de l'ouvrage). Articulée en deux brigades, chacune de ces divisions devrait aligner 500 chars, soit 3 000 au total (chiffre correspondant peu ou prou à celui des chars français en service en 1940, à la veille de l'offensive allemande).

Affirmer que l'accueil qui fut réservé à cet ouvrage a été mitigé relève de l'euphémisme. Au niveau des armées, Weygand, vice-président du Conseil Supérieur de la Guerre affirmait hautement que « *ce livre n'apporte rien de nouveau, tout existe déjà !* », ce qui était peut-être s'avancer beaucoup : le nombre de chars était loin d'atteindre encore celui préconisé par l'auteur, et quant à la nature de ceux existant, leur grande masse était encore composée de FT 17. Mais surtout, la doctrine blindée française n'avait pas évolué d'un iota, et l'action des chars en masse était proscrite. Le soutien d'infanterie était toujours en vigueur. Par ailleurs, ce corps blindé devant être mis sur pied en juxtaposition de l'armée des gros bataillons d'infanterie, Weygand avançait le risque de constitution d'une armée « *à deux vitesses* », soit la rupture de l'unité de l'armée.

Mais surtout, Weygand reprochait à l'auteur d'avoir utilisé le milieu politique, Paul Reynaud notamment, pour lancer à la Chambre un débat sur la nécessité de constitution du fameux corps blindé qu'il préconisait. En réalité, ce débat parlementaire va tourner court en achoppant sur le titre de cet ouvrage : dans une enceinte parlementaire française sous la IIIe république, évoquer l'éventualité d'une armée de métier revenait à agiter un chiffon rouge devant la représentation parlementaire, pour qui, l'armée de métier correspondait à la menace avérée du coup de force militaire, vieux fantasme républicain. En séance, Léon Blum qualifia le projet de « *néo boulangisme* ».

Pourquoi de Gaulle, qui connaissait parfaitement ces réticences parlementaires, a-t-il néanmoins choisi un tel titre ? Il voulait en fait lier la notion de disponibilité immédiate des moyens d'intervention rapide et le corps blindé. En effet, depuis l'adoption de la loi du service militaire à un an, en 1928, dans le but de préserver les effectifs des unités de combat, déjà squelettiques compte tenu de leur nombre^[3], à l'échelon régimentaire, tous les organes de

soutien étaient mis en sommeil, et réactivés seulement à la mobilisation. En clair, l'armée d'active, dans sa composition du temps de paix était inapte à faire campagne. Cette déficience majeure est apparue au grand jour en mars 1936, lorsque, pour s'opposer à la remilitarisation de la rive gauche du Rhin par un premier échelon initial de trois bataillons (le volume global d'un régiment !) à Cologne, Aix-la-Chapelle et Sarrebruck, Gamelin et le ministre, Maurin^[4], ne purent proposer au gouvernement que la mobilisation partielle de l'armée française, à hauteur d'un million d'hommes. L'absence d'un outil militaire de réaction rapide, immédiatement disponible se faisait cruellement sentir. L'absurdité d'une telle situation ne fut relevée par personne ! C'est à cette carence que voulait répondre l'organisation proposée par le colonel de Gaulle.

Ceci écrit, l'idée même de constitution de grandes unités cuirassées faisait quand même lentement son chemin, même si l'IGU 1936 ne devait apporter que des évolutions marginales par rapport à sa devancière de 1921. Une décision — timide — du Conseil supérieur de la guerre, prise en 1937, « *conseillait* » (le terme choisi est hautement évocateur) l'expérimentation d'une telle grande unité. Entretemps, le colonel de Gaulle avait été nommé au commandement du 507^e Régiment de Chars de Combat à Metz, régiment qu'il menait à la cravache^[51]. Ce fut son commandant de brigade, le général Delestraint, qui partageait en tous points les conceptions gaulliennes en matière de doctrine blindée qui fut chargé de cette expérimentation. Le 507^e RCC et son chef en furent les maîtres d'œuvre. Malheureusement, les exercices de synthèse, en terrain libre, qui devaient se dérouler fin septembre 1938 (après les récoltes) en Lorraine furent ajournés pour cause de mobilisation partielle due à la crise de Munich. Les enseignements tirés de ces exercices devaient fournir le canevas de la future doctrine d'emploi des divisions cuirassées. Il était impossible de rejouer ces exercices hors des camps, en terrain libre, avant les prochaines récoltes. Mais, un an plus tard, ce fut la guerre.

Si bien que, même si l'armée parvint à mettre sur pied quatre nouvelles divisions cuirassées (DCR) entre janvier et mai 1940, leur doctrine d'emploi était inexistante. Elles disparurent dans la fournaise.

Pourquoi un tel échec de la prospective, et quels enseignements en tirer ?

Il a été exposé plus haut, comment trois exercices de prospective, parfois poussés très loin, parvinrent au même résultat, un échec patent. Quelles sont les raisons profondes de ces échecs répétés,

Dans le cas d'Estienne, assurément, ce dernier s'était heurté au mur de conservatisme, voire de dogmatisme qui régnait à cette époque comme une chape de plomb sur la pensée militaire française et qui devait déboucher sur la Ligne Maginot. Pourtant son projet était complet et global puisqu'il associait le prototype du char aux conceptions d'emploi qui devaient guider l'engagement des grandes unités qui en seraient équipées. Estienne avait compris qu'il ne fallait jamais dissocier le raisonnement capacitaire du raisonnement doctrinal. Vieux débat qui

se poursuit encore de nos jours avec les aléas que l'on sait...

Dans le cas de Doumenc, les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Comme il savait que singer don Quichotte n'aboutirait à rien sinon à sa marginalisation, Doumenc a préféré rentrer dans le rang.

Quant à de Gaulle, outre la méfiance du commandement exercée par Weygand, son projet fut victime d'une cabale plus politique que militaire, sous un prétexte somme toute assez fallacieux, personne, même de Gaulle, n'ayant réussi à convaincre les décideurs du bien-fondé du recours à une professionnalisation d'une partie de l'outil militaire pour corriger son manque de disponibilité immédiate, carence identifiée et connue.

Ce fut dramatique, car fin 1936, lors du lancement du grand emprunt de la défense nationale marquant le début du réarmement français par le gouvernement de Front Populaire, l'état-major (en fait Gamelin) utilisa ces crédits supplémentaires alloués, non pas pour constituer des régiments de chars, mais des régiments d'infanterie de forteresse, qui devaient armer la Ligne Maginot et ainsi, fournir le noyau actif des futurs régions et secteurs fortifiés.

Quels enseignements pour aujourd'hui ?

À un siècle de distance, le cadre-temps du projet TITAN, correspondant au modèle d'armée de terre 2040 est en tous points identique avec celui couvert par l'échec de la prospective relative à la problématique des chars. Pour ne pas répéter les mêmes erreurs qu'il y a un siècle, il convient de se montrer aptes et ouverts à toutes les remises en cause, fussent-elles déchirantes. Aujourd'hui, l'intégration des raisonnements capacitaires et doctrinaux est à peu près chose faite, même s'il demeure encore de solides scories d'indépendance — coupable — de part et d'autre. Sommes-nous sûrs de raisonner dans un environnement géostratégique tel qu'il se dessine dans les vingt ans à venir ? La course au tout technologique trouve-t-elle encore sa pertinence alors que chacun sait que son coût est démesuré ?

La notion de nouvel art opératif, concrétisé par le changement de portage de l'unicité de la manœuvre depuis le niveau tactique jusqu'à celui de l'opératif d'où découle l'intégration permanente des différentes armées entre elles, ne doit-elle pas constituer le fil rouge de toute pensée militaire à venir ? Prenons garde que le carcan intellectuel actuel du projet SCORPION, lequel débouche sur la livraison de nouveaux systèmes d'armes correspondant plus au contexte passé de contre-insurrection que du futur combat classique dit « *Centre Europe* » qui se profile à nouveau à l'horizon ne soit pas notre nouvelle Ligne Maginot.

Et enfin, gardons-nous de l'entretien de tout tabou, position de l'autruche qui évite de réfléchir aux sujets majeurs. En la matière, le nucléaire est le plus important. Posons-nous la question, sans parti pris, de savoir si un couplage de la future manœuvre opérative avec des moyens nucléaires de théâtre (évidemment toujours sous total contrôle politique) ne nous rendra pas notre complète autonomie de décision en termes politico-militaires dans les crises qui se préparent.

Bref, pour raisonner l'avenir, revenons aux fondamentaux de notre culture classique. Relisons Thucydide et sa guerre du Péloponnèse et rendons à la Pythie de Delphes le culte qui lui est dû, en matière d'oracles.

Colonel (ER) Claude FRANC

1. A cette époque, le terme « *l'Armée* » correspondait en fait à l'armée de Terre. Ce n'est qu'en 1960 que ce dernier acronyme s'imposera. De même, le ministre de la Guerre a toujours vu son périmètre de responsabilités limité à la seule Armée (de terre), tandis que les ministères de la Marine, puis de l'Air, constitueront les échelons ministériels de leurs armées respectives.
2. Il équipera les unités blindées jusqu'au milieu des années trente, sera déployé (on dirait projeté aujourd'hui) en Afrique du Nord, notamment au Maroc durant la guerre du Rif, au Levant et en Indochine.
3. A compter de 1928 et du service à un an, avec une armée dont les effectifs avaient fondu plus que de moitié par rapport à 1914, le choix avait été fait de conserver la même architecture de commandement, soit vingt régions militaires dérivant chacune un corps d'armée et une quarantaine de divisions. Par une conséquence arithmétique simple, les régiments entrant dans la composition de ces grandes unités étaient loin d'être alignés sur leurs tableaux d'effectifs théoriques. Ceci écrit, le système présentait quand même une certaine cohérence, dans la mesure où toute cette organisation du commandement — certes pléthorique — constituait en fait la charpente de la mobilisation, clé de voute du système. Alors qu'en 1914, la mobilisation trouvait sa justification comme complément de l'armée d'active, dans les années trente, l'armée d'active en était quasiment réduite à ne constituer que les noyaux actifs d'une armée entièrement mobilisée. C'est pour rétablir un certain degré de réaction immédiate que le colonel de Gaulle de l'époque proposait de professionnaliser le corps blindé. En caricaturant à peine, il est possible de dire qu'en Europe, dans les années précédant la guerre, l'armée allemande était une armée de cadres, l'armée britannique une armée de police coloniale et l'armée française un gigantesque centre mobilisateur. Il n'était pas difficile de deviner laquelle gagnerait.
4. Son fils, aviateur sera CEMA sous Pompidou.
5. L'année précédente, seul auditeur à ne pas encore avoir effectué son temps de commandement, le Lt-colonel de Gaulle avait été désigné pour suivre la session 1936 - 1937 du CHEM. C'est dire si, dès cette époque, il avait été reconnu comme destiné à une carrière brillante (et il en était fortement conscient ...), et d'autre part, l'institution ne lui tenait pas rigueur de ses prises de position en faveur d'un corps blindé de métier. Les sessions suivantes du CHEM verraient successivement dans leurs rangs les futurs généraux de Lattre (37 - 38) et Juin (38 - 39).